



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Décision prise lors de la séance du Conseil intercommunal de l'AEB du mercredi 3 mai 2017 à 20h00, à « La Fruitière » 3, Passage de la Fruitière à Grens.

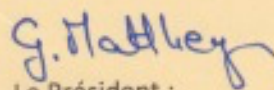
Compte 2016, législature 2016–2021 du comité de Direction :

Au vote le Conseil intercommunal décide à l'unanimité :

- ✓ D'accepter les comptes 2016 tel que présentés.

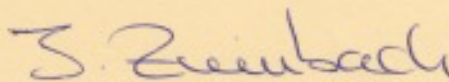
(Cette décision n'est pas soumise à référendum).

Crassier, le 3 mai 2017



Le Président :

Gilles Matthey



La Secrétaire :

Jacqueline Zumbach

Avis affiché au pilier public dès réception.